

La France et ses territoires : un titre contradictoire ?

Repères

Les sites

Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>

Les cafés géographiques : www.cafe-geo.net

Edugeo

Educnet

Les sites institutionnels (UE, INSEE, Datar, Industrie, agriculture, les sites des régions et villes)

Des manuels du supérieur, très utiles

NOIN D, *Le nouvel espace français*, A.Colin 5^e édition 2010

SMITS F, *Géographie de la France*, Hatier 2007

REGGHEZZA-ZITT M, *La France dans ses territoires*, SEDES 2011

JEAN Y et VANIER M, *La France, aménager les territoires*, A.COLIN 2008

A paraître COLOMBEL Y, OSTER D, *La France* chez Nathan

A paraître (mais en décembre) *La France en questions*, Trait d'Union, CRDP Poitiers / SCEREN,

Les indispensables Documentations Photographiques et Atlas Autrement, par exemple :

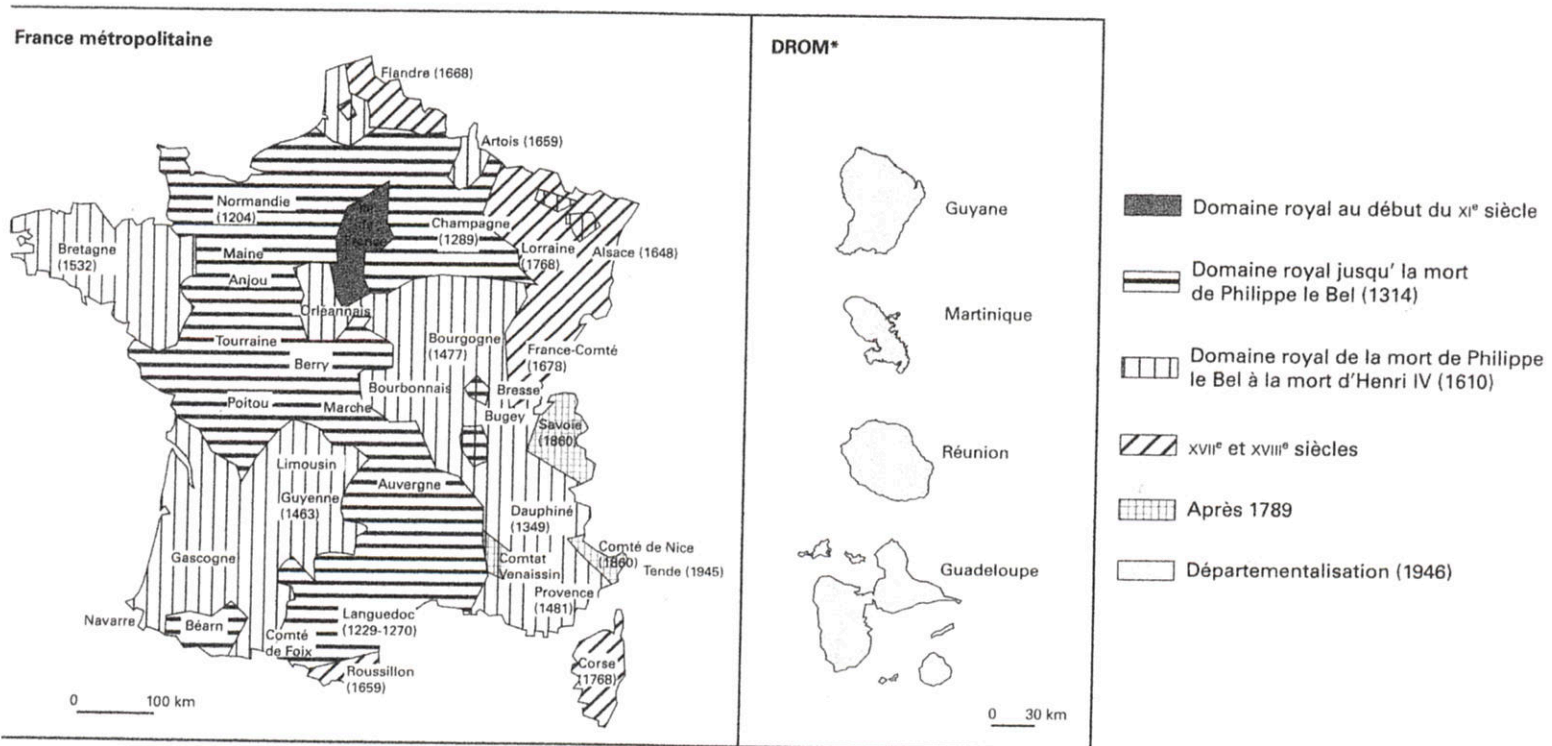
BARON-YELLES N, *France, aménager et développer les territoires*, n°8067,2009

FREMONT A, *Les transports en France* n° 8066, 2008.

POTIER F, TERRIER Ch *Atlas des mobilités touristiques en France métropolitaine*, Autrement 2007

Les encore plus indispensables Fiches ressources, à paraître EDUSCOL

La France, produit d'une construction territoriale



* L'ensemble des territoires d'outre-mer n'est pas représentés

M. REGHEZZA-ZITTI, op. cit

F.L. Armenhières. 24 mai 2011

nus (par exemple, l'espace vécu de l'individu), tantôt comme des archipels (par exemple, les systèmes de villes ou les territoires de l'économie) dans lesquels les lieux sont reliés, interdépendants, mais aussi physiquement séparés.

La figure du réseau, qu'il s'agisse de l'infrastructure matérielle qui assure la mobilité ou de l'organisation spatiale qui caractérise les relations entre des lieux spatialement disjoints, devient ainsi omniprésente. Le potentiel relationnel du réseau permet de dépasser la discontinuité de la distance, qu'il s'agisse d'une distance kilométrique, temporelle, sociale, culturelle, etc. Mais il accroît du même coup le poids des interrelations et les solidarités entre des territoires qui peuvent être très éloignés les uns des autres. De fait, les territoires, qu'ils soient urbains, métropolitains, industriels, ruraux, etc. s'inscrivent aujourd'hui dans des systèmes spatiaux complexes, souvent multiscalaires, dont la cohérence et le contenu varient en fonction des enjeux considérés.

Cette dynamique de mise en réseau accompagne la polarisation du territoire national autour de quelques centres fortement hiérarchisés. La métropolisation du territoire national est une conséquence (et un moteur) de ce processus. La métropolisation, qui résulte de la mondialisation, accélère aussi la spécialisation des lieux et des territoires. Loin d'un développement homogène et équilibré du territoire national, les différenciations spatiales s'accroissent en fonction du degré d'insertion à la mondialisation et à l'intégration à l'Union européenne.

On assiste alors à un creusement des inégalités à toutes les échelles : inégalités économiques, sociales, environnementales, qui reflètent la logique de concurrence et de compétitivité des territoires.

Ces mécanismes spatialement sélectifs entraînent des risques de fragmentation des territoires. Ils font éclater les solidarités anciennes aussi bien entre les lieux ou les espaces qu'entre les personnes. Cette fragmentation peut susciter de multiples tensions que le politique semble d'autant plus impuissant à contenir qu'il ne parvient plus à réguler les processus et les mécanismes qui en sont à l'origine. Cette impuissance résulte aussi de l'incapacité à adapter les périmètres d'intervention à la réalité fonctionnelle des nouveaux territoires réticulaires, aux limites floues, au contenu spatial mouvant.

Ces mutations profondes aboutissent finalement à un sentiment de crise. Les identités territoriales sont remises en question par des dynamiques qui brouillent les catégories qui permettaient à chacun de penser le territoire. L'urbanisation participe à la « mort de la nature », la métropolisation modifie le sens de la ville, la périurbanisation signe la « fin des campagnes », la désindustrialisation consacre l'hybridation entre les secteurs primaires, tertiaires et secondaires, les mobilités sapent les ancrages territoriaux classiques et favorisent la multi-appartenance, etc. Peu à peu, les différentes formes de territoires ne coïncident plus : les espaces de vie se morcellent alors que l'espace vécu reste un tout continu, les bassins de vie ne se superposent plus aux bassins d'emplois, les limites administratives ne contiennent plus les territoires fonctionnels.

Dans le même temps, les territoires manifestent une extrême vigueur et une étonnante capacité de résistance. Les identités sont refondées et réaffirmées autour de projets de développement locaux qui mobilisent les différents acteurs. La « fabrique des territoires » évoquée à plusieurs reprises augmente certes les risques d'émiettement des périmètres ou de morcellement socio-spatial, mais offre aussi de formidables laboratoires d'innovation politique, de mobilisation citoyenne, de modernisation économique et sociale.

M. REGHEZZA-ZIT, op. cit.

51 D... 01 mai 2011

Conclusion

Le 22 octobre 2009, la DATAR inaugurerait officiellement un nouveau cycle de réflexion prospective à l'échelle nationale intitulée *Territoires 2040, aménager le changement*. Le titre met en exergue le souci porté aux territoires qui sont considérés par la DATAR comme des « opérateurs de changement », c'est-à-dire « des acteurs politiques majeurs qui participent de la construction de la France ». S. Cordobes¹ écrit par exemple que « les territoires paraissent aujourd'hui devoir tenir un rôle majeur : d'échelles variées, ils disposent tous de capacités endogènes, d'excellences propres pour conduire leur changement et non le subir ». Il sous-entend ainsi que la France se construit aujourd'hui non seulement dans mais aussi par ses territoires, qui sont les moteurs du développement.

Les territoires en France sont animés aujourd'hui par deux types de dynamiques complémentaires : des dynamiques endogènes, qui sont produites par le territoire lui-même et qui renvoient à la capacité d'innovation, d'initiative, d'adaptation des acteurs locaux et des activités aux mutations de plus en plus rapides du contexte économique et social ; des dynamiques exogènes, qui ne sont pas spécifiques aux territoires considérés mais qui découlent de l'intensification des relations entre les différents acteurs, activités et lieux, intensification née de l'insertion de plus en plus poussée à la mondialisation.

On peut retenir finalement un certain nombre d'éléments qui caractérisent aujourd'hui le territoire national et les territoires aux échelles infranationales.

On observe d'abord une mise en réseau croissante des espaces et des territoires, qui résulte très largement de la mondialisation. Par mise en réseau, on entend non seulement le fait que les territoires sont de plus en plus en situation d'interrelation les uns avec les autres, mais aussi que l'organisation des espaces de vie devienne discontinue, lacunaire. Les territoires doivent ainsi désormais s'envisager tantôt comme des espaces conti-

1. S. Cordobes, « Les plis de territoires 2040 », *Territoires 2040*, revue en ligne, n° 1, 2009, <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?rubrique10&revue=1>.

Notre choix d'entrer par le territoire pour parler de la France est pourtant davantage imposé par l'évolution de la géographie que par l'air du temps. Les travaux du géographe C. Grataloup ont montré que le « territoire » correspondait à un troisième moment de la pensée géographique, qui prend désormais en compte l'identité des individus et des sociétés, après le moment du « milieu » et celui de « l'espace ». Le territoire réconcilie les approches d'une géographie physique renouvelée en géographie de l'environnement et celles d'une géographie humaine refondée en géographie sociale et spatiale. Le concept exprime donc la diversité et la richesse de la géographie française contemporaine, tout en faisant converger des branches disciplinaires qui s'étaient éloignées les unes des autres.

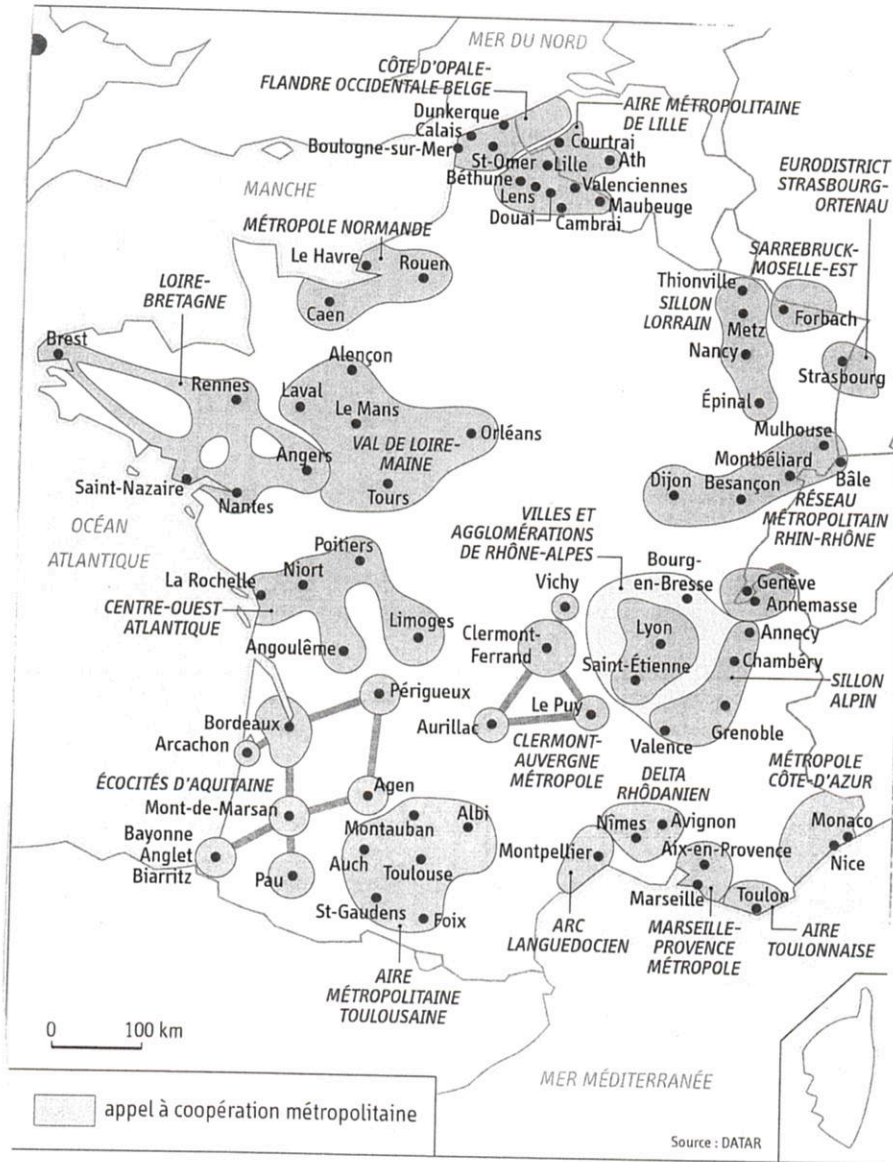
Le « territoire » est en effet un concept « inclusif » qui permet d'intégrer l'apport de divers courants de pensée géographique et des différentes analyses de la surface terrestre qui leurs sont associées. Le terme est pour cette raison fortement polysémique, les différentes acceptions ne signifiant pour une fois pas une confusion, un « flou », mais la richesse des perspectives ouvertes.

Au sens le plus élémentaire, le mot « territoire » désigne l'espace géographique *approprié* par la société. Parler de territoire permet d'emblée à la géographie de se poser comme une science sociale à part entière, tout en conservant la richesse du concept « d'espace géographique ». La définition du territoire renvoie en effet d'abord à l'espace comme portion de la surface terrestre, c'est-à-dire à une étendue physique qui possède des propriétés géométriques et qui est donc mesurable. Cette étendue est aussi caractérisée par sa matérialité concrète, qui relève d'un environnement spécifique, produit d'un rapport original entre une société et un milieu naturel. En tant qu'espace géographique, le territoire est un construit social. Il se caractérise par un agencement spatial des faits sociaux et de relations entre des lieux, que l'on appelle organisation spatiale. Ces organisations évoluent au cours du temps ; le territoire est ainsi modelé, transformé, par des dynamiques spatiales, reflets des mutations sociales, économiques ou politiques.

Toutefois, le territoire ajoute à la notion d'espace géographique la dimension de l'appropriation. Celle-ci peut être tirée dans deux directions différentes, quoique complémentaires :

- l'appropriation peut être politique. En ce sens, le territoire est une portion d'espace sur lequel s'exerce un pouvoir, qui inscrit généralement sa souveraineté dans le cadre de limites clairement identifiées, parfois juridiquement sanctionnées. Cette acception du territoire demande de réfléchir à la question des acteurs et aux rapports de forces entre ces acteurs. Elle concerne la question des maillages, des frontières, des conflits qui surgissent autour de l'appropriation ;
- l'appropriation peut être symbolique. Elle renvoie alors à l'inscription d'un individu ou d'un groupe social dans une terre. On touche ici aux questions des pratiques et des représentations qui construisent un sentiment d'appartenance et qui produisent une identité singulière. Le territoire dans cette perspective rejoint les questions attachées à l'habiter, aux espaces de vie, aux espaces vécus, aux lieux.

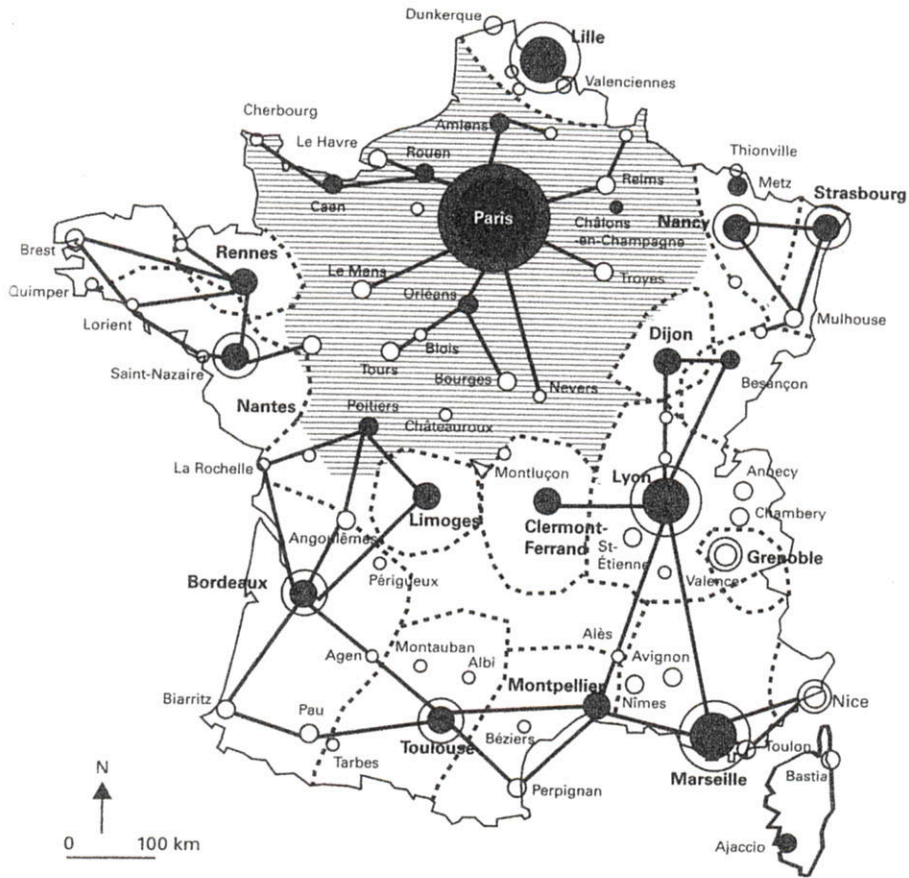
Dans les deux cas, le territoire permet d'insister sur l'ancrage local des sociétés et des individus.



tiré du manuel HATIER - 1^{ère} - à paraître

F.L. Armentières 24 mai 2011

Le système urbain français



1. La hiérarchie urbaine

- 10 millions
- 1 million
- 50 000
- < 50 000

- Capitale nationale
- Capitale régionale
- Préfecture ou sous-préfecture

2. Les réseaux urbains et les aires d'influence

- Réseau urbain
- Aire d'influence de Paris
- Aire d'influence

3. La pérennité de la centralité parisienne

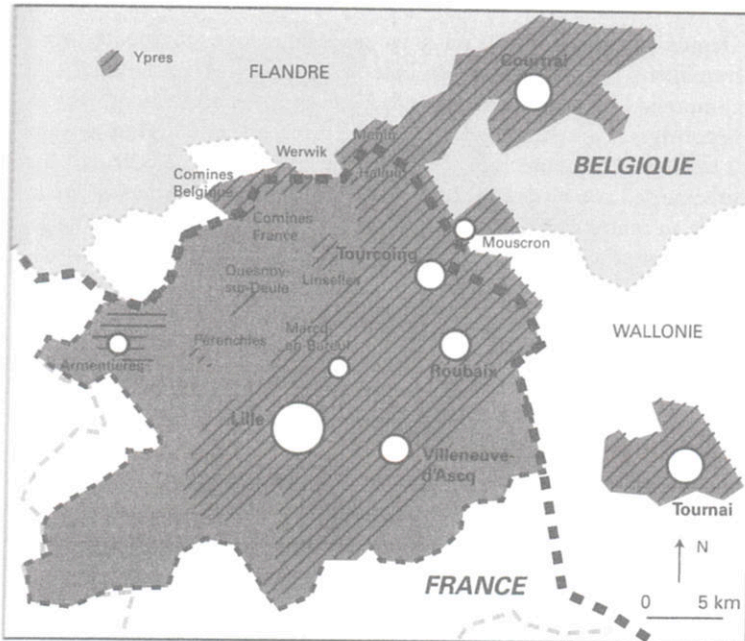
- Ville globale
- Ancienne métropole d'équilibre connaissant une dynamique de métropolisation
- Autre ville en voie de métropolisation

Source : M. Reghezza-Zitt, d'après F. Damette et DATAR

F.L. Armentières - 24 mai 2011

Des territoires appropriés et construits politiquement

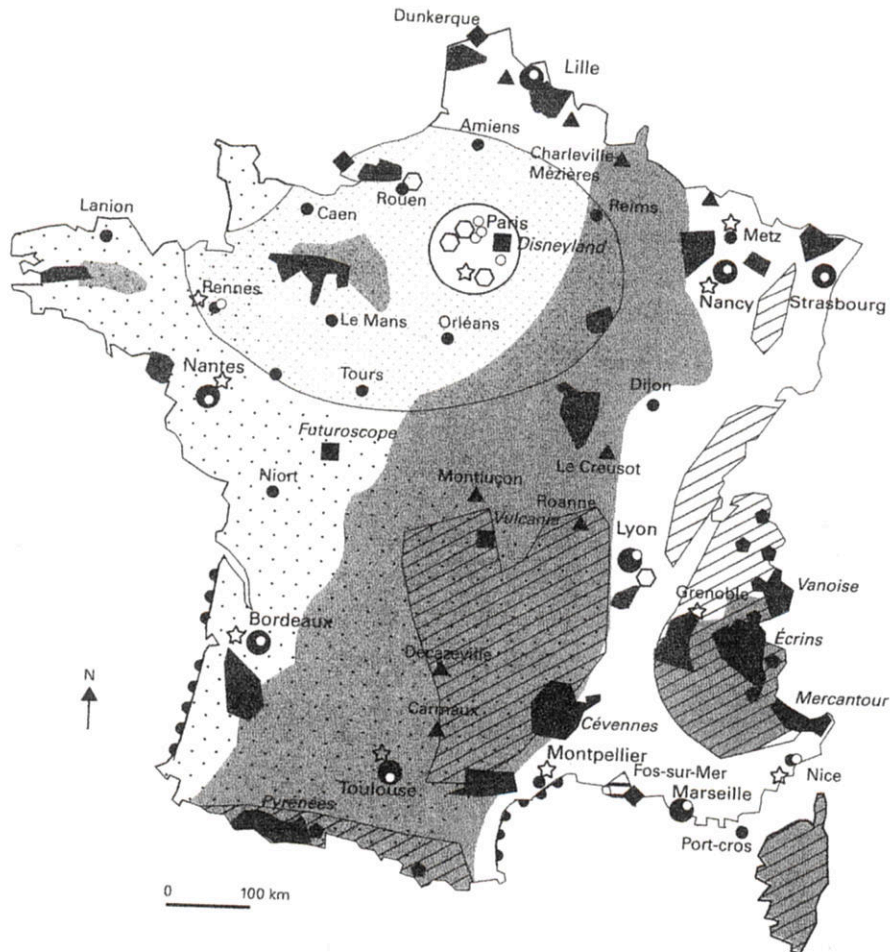
**De la communauté urbaine lilloise à la métropole transfrontalière :
fragmentation territoriale ?**



- | | | |
|--|---|---|
| 1. Le maillage traditionnel | 2. De nouveaux périmètres administratifs | 3. De nouvelles logiques territoriales |
| ■ ■ Frontière étatique | ■ ■ ■ Communauté urbaine Lille-Métropole | ■ Métropole transfrontalière |
| Limite régionale entre la Flandre et la Wallonie | --- Périètre du schéma directeur de la métropole lilloise | ▨ Cœur dense de la métropole |
| ■ Francophones | | |
| □ Flamands | | |
| ○ Communes | | |
- Source : M. Reghezza-Zitt, d'après D. Paris, « Lille, de la métropole à la région urbaine », Mappemonde, 2002.

F.L. Armentières - 24 mai 2011

De l'aménagement du territoire à l'aménagement des territoires



1. Le rééquilibrage du territoire national

- NANTES Métropoles d'équilibre
- ◻ Décentralisation parisienne
- ◆ ZIP
- ▲ Aménagements touristiques littoraux
- Ville nouvelle
- ◻ Déconcentration industrielle
- ⊕ Stations du plan neige

2. La territorialisation de l'aménagement

- ◻ Parc national
- ◻ PNR
- ☆ Technopôle
- Pôle de loisirs de rayonnement international

3. L'appui aux territoires en difficulté

- ▲ Pôle de conversion
- ◻ Loi montagne
- ◻ Aide aux espaces ruraux
- Zone franche urbaine

tué de M. REGHEZZA-ZITT (op. cit)

F.L. Armentières - 24 mai 2011

Les territoires de protection de la nature en 2007

Types d'espace	Nombre	Surface totale en km ²	dont surface en mer
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	672	1 627	16
Zones humides (Convention de Ramsar)	24	9 652	1 415
Réserves de biosphère (1)	9	5 379	360
Sites Natura 2000 (2)	1 705	75 042	6 964
dont : ZPS (directive « Oiseaux ») (2)	371	45 989	3 291
SIC (directive « Habitats ») (2)	1 334	52 067	6 032
Parcs nationaux	9	48 558	14
dont cœurs de parc	9	24 942	13
Réserves naturelles nationales	153	4 746	450
Réserves naturelles de Corse	6	838	805
Réserves naturelles régionales (3)	153	180	0
Réserves nationales de chasse et de faune sauvage.	8	287	///
Réserves biologiques domaniales ou forestières	197	1 559	///
Parcs naturels régionaux (PNR)	45	71 652	20
Parc naturel marin	1	3 428	3 428

/// : absence de résultat due à la nature des choses. (1) zone centrale et zone tampon.
 (2) situation en France métropolitaine en juin 2007. ZPS : zones de protection spéciale;
 SIC : propositions de sites d'intérêt communautaire. (3) situation en décembre 2007.
 Champ : France y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy.
 Source : Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS).

tiré de M. REGHEZZA - ZITT - op. cit.

F.L. Armentières 24 mai 2011

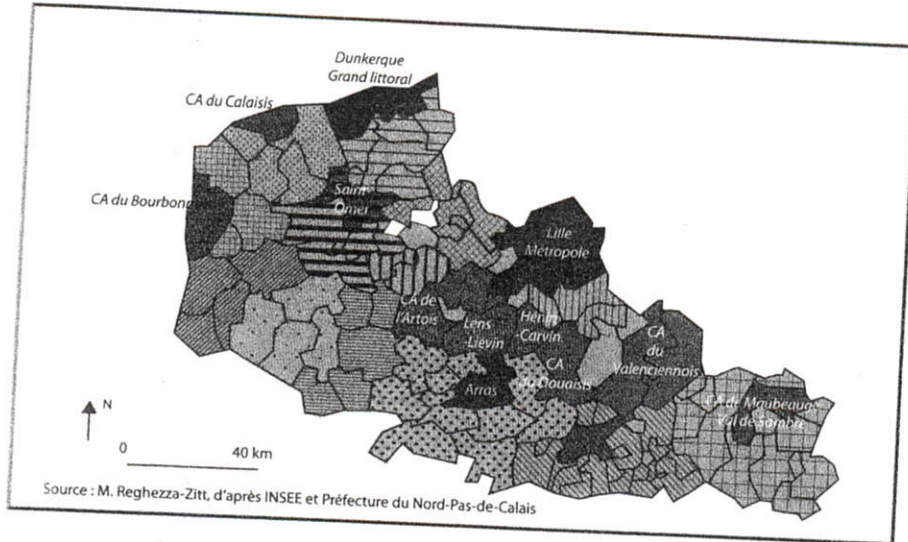
**Structures intercommunales à fiscalité propre,
d'après Direction de l'information légale
et administrative, 2009**

Les communautés urbaines	Créées par la loi du 31 décembre 1966, compétences renforcées par la loi du 12 juillet 1999. Groupement de plusieurs communes formant un ensemble d'un « seul tenant et sans enclave » de plus de 500 000 habitants.
Les communautés de communes	Créées par la loi du 6 février 1992. Groupement de plusieurs communes qui, depuis la loi de 1999, doivent être « d'un seul tenant et sans enclave » sans seuil minimal de population. Le groupement « a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace ». Au départ destiné au milieu rural, on les trouve aujourd'hui dans les espaces urbains.
Les communautés d'agglomération	Créées par la loi du 12 juillet 1999 en remplacement des communautés de ville (disparues le 1 ^{er} janvier 2002). Association de plusieurs communes urbaines sur un espace « sans enclave et d'un seul tenant », regroupant plus de 50 000 habitants autour d'une ou plusieurs communes de plus de 15 000 habitants.
Syndicats d'agglomération nouvelle	Créés par la loi du 13 juillet 1983, pour regrouper les communes des villes nouvelles. La loi du 12 juillet 1999 doit permettre à terme leur transformation en communauté d'agglomération.
Métropole	Nouvelle catégorie prévue par le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales de 2009. Concerne les communes formant un ensemble de plus de 450 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave. Devraient disposer de compétences élargies avec un transfert depuis les départements et les régions.

tué de M. REGHEZZA-ZITTA . op. cit.

F.L. Armentières - 24 mai 2011

Les pays, un nouveau facteur de fragmentation administrative ?



L'intercommunalité dans le département du Nord-Pas-de-Calais fragmentation gestionnaire

1. Structures intercommunales à fiscalité propre

- Communauté urbaine
- Communauté d'agglomération
- Communauté de communes

2. Pays (Loi Voynet, 1999)*

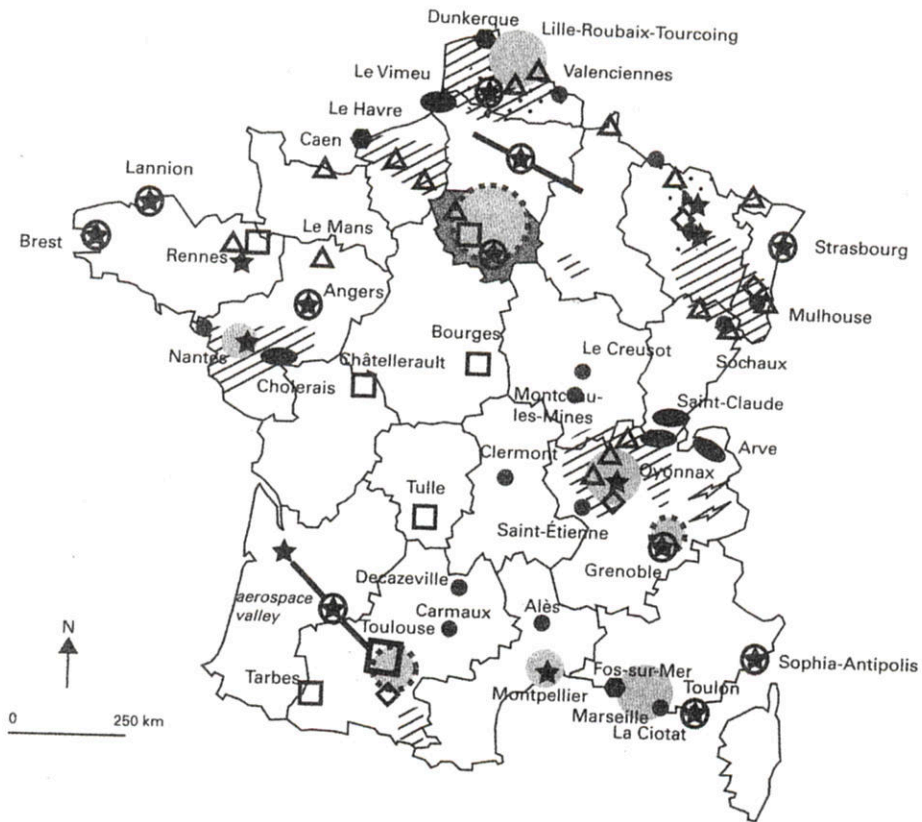
- Pays d'Artois (255)
- Pays du Boulonnais (74)
- Pays du Calaisis (63)
- Pays du Cambrésis (114)
- Pays Coeur de Flandre (45)
- Pays de la Lys Romane (35)
- Pays du Montreuillois (70)
- Pays des Moulins de Flandre (45)
- Pays du Pévélois (42)
- Pays de Saint-Omer (82)
- Pays de Sambre-Avesnois (150)
- Pays des Sept Vallées (94)
- Pays du Ternois (103)

* nombre de communes

titre de M. REGHEZZA-ZITT. op.cit

F.L. Armentières. 24 mai 2011

Les territoires de l'industrie en France



1. La diversité des activités industrielles

- ▲ automobile
- ⚡ électro-mécatronique
- ◇ chimie
- ▨ textile
- aéronautique

2. Des spécialisations fonctionnelles

- ZIP
- ★ technopôle
- SPL
- ville industrielle
- ⊙ technopole

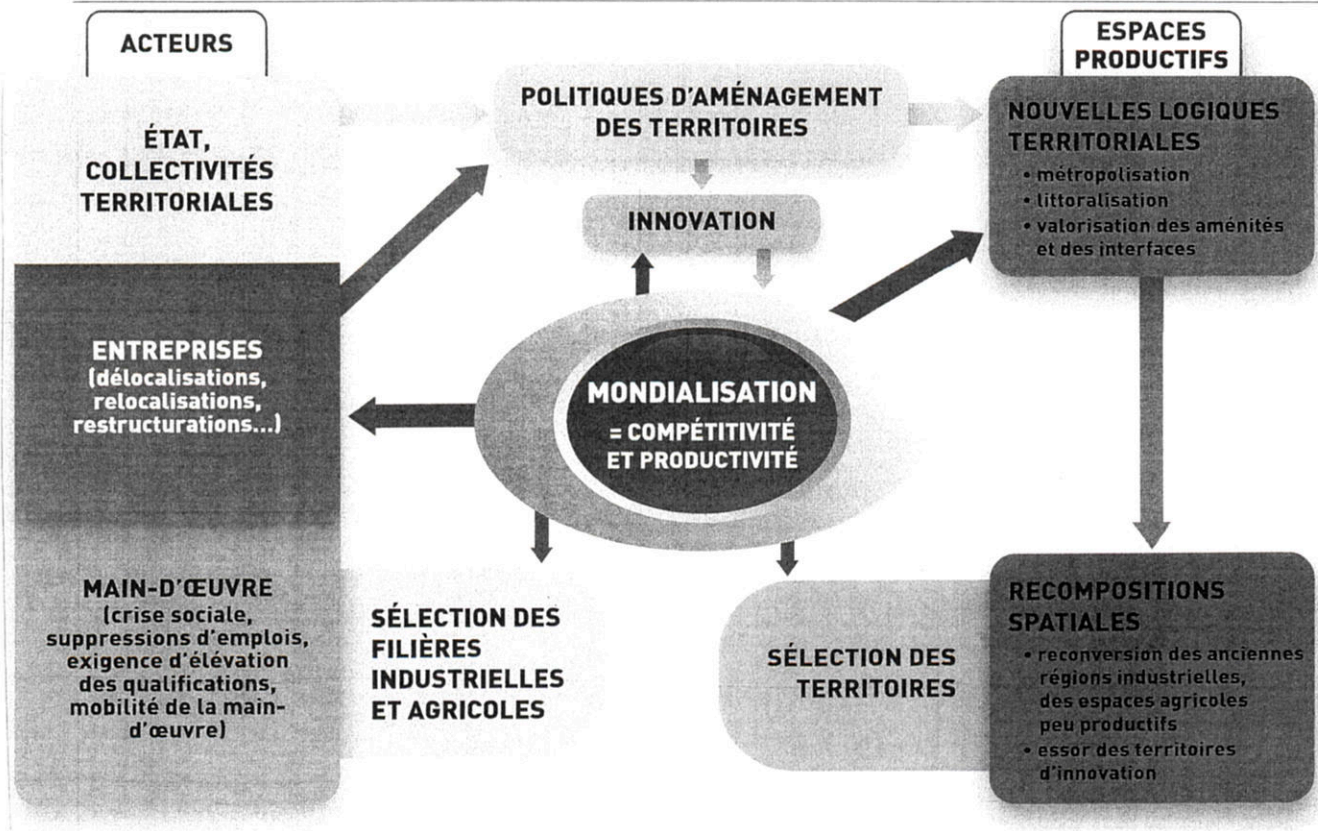
3. Des territoires aux dynamiques contrastées

- aire métropolitaine de rayonnement international
- aire métropolitaine régionale
- ★ pôle de compétitivité
- «pays noirs» en reconversion

Source : M. Reghezza-Zitt

F.L. Armenières . 24 mai 2011

Les espaces productifs dans la mondialisation



Manuel HATIER. 1^{ère} - à paraître.

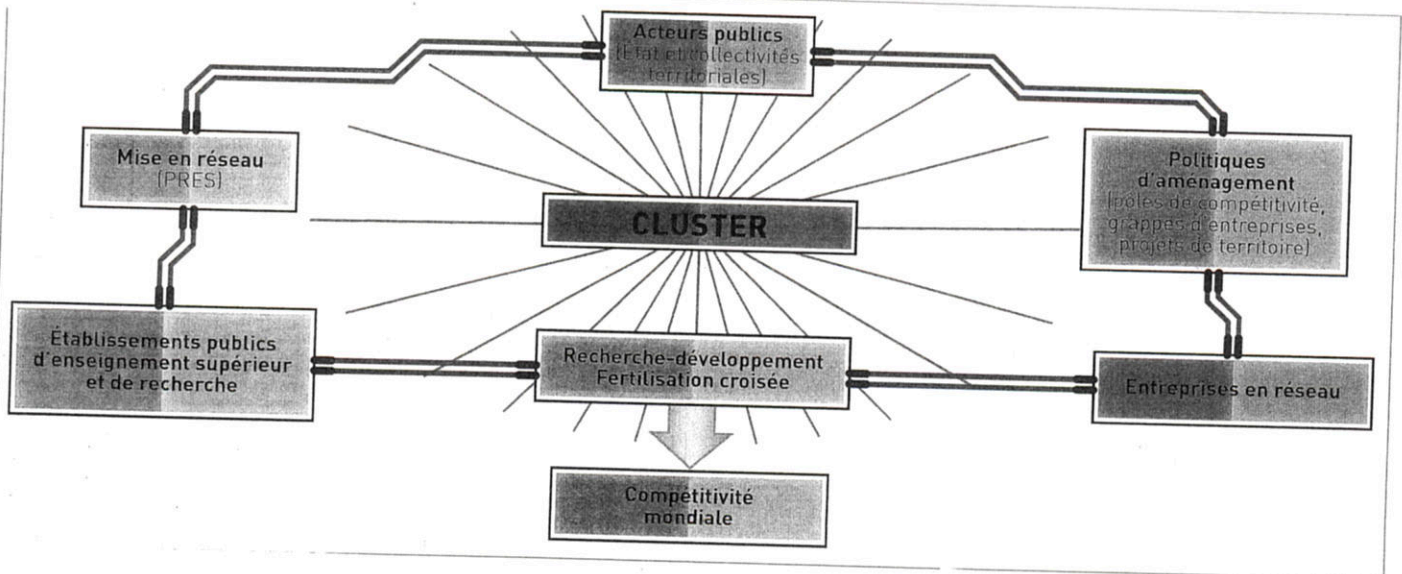
F.L. Armenhières - 24 mai 2011

Saclay face aux grands campus internationaux

	Saclay	MIT [Massachusetts Institute of Technology]	Stanford	Cambridge
Grande ville proche	Paris	Boston	San Francisco	Londres
Surface	9 km ²	0,7 km ²	33,1 km ²	3 km ²
Étudiants	17 500	10 220	19 800	18 500
Chercheurs et enseignants	9 200	4 500	1 900	5 500
Publications	5 997	4 530	6 503	9 610

Source : Présidence de la République, Campus de Paris-Saclay, dossier de presse du 24 septembre 2010.

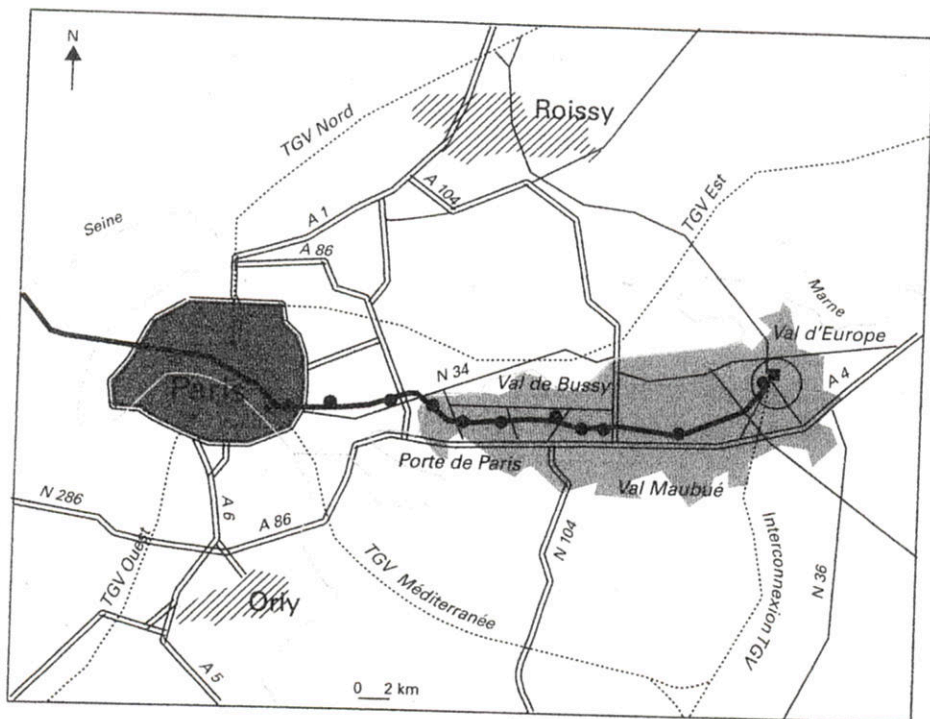
Le fonctionnement du cluster



Manuel HATIER. *1^{ère}*. à paraître









F.L. Armentières. 24 mai 2011

Mobilités et transports : le cas de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée



1. Des transports centrés sur Paris permettant les mobilités pendulaires

2. L'insertion dans des réseaux de transports de portée nationale et européenne

- | | |
|--|--|
|  Périmètre de la ville nouvelle |  Aéroport |
|  RER |  Autoroutes |
|  Stations |  Ligne à grande vitesse |
|  Routes |  Gare TGV |

Source : M. Reghezza-Zitt, d'après N. Brevet et carte IGN au 1/25 000^e

F.L. Armentières. 24 mai 2011